



LA COMMUNE A PRÉSENTÉ SON BILAN DE MI-LÉGISLATURE

Arrivés à mi-mandat, les élus ont fait le point sur l'avancée des projets communaux.

Fin janvier 2023, les Conseillers et les Chefs de service ont présenté les projets réalisés ou en cours, ainsi que leur vision à l'horizon 2035. Les deux soirées d'information – la première à Troistorrents, la deuxième à Morgins – ont réuni près de 150 personnes, dont une vingtaine de résidents secondaires. Différents postes d'information présentaient les réalisations et intentions pour la Commune. Les participants ont pu poser leurs questions et fait part de leurs idées (voir la page 12). Désireux de favoriser les échanges et la participation citoyenne, le Conseil tire un bilan très positif de ces rencontres.

La Commune élabore son plan directeur 2035

Se projeter dans 10 ou 15 ans? Pas facile pour la majorité d'entre nous... Pourtant, ce travail, l'Exécutif communal entend bien le mener. Depuis plusieurs mois, les membres du Conseil et les Chefs de service se réunissent pour discuter des actions – en cours et à l'agenda – dans les différents dicastères. Chacune est passée en revue et priorisée. De nouveaux besoins et projets sont également identifiés. Cette démarche aboutira à la rédaction d'un document essentiel pour la Commune: le plan directeur.

A quoi sert un plan directeur?

A l'image d'une feuille de route, ce document dresse la liste des projets prioritaires de la Municipalité et de la Bourgeoisie. A la différence d'un programme de législature qui couvre quatre années, ce plan s'étend jusqu'en 2035.



Concrètement, le plan directeur pose des actions dans quatre domaines principaux: société, économie et tourisme, infrastructures et environnement, et administration. Les pages suivantes vous présentent les projets principaux.

Prochaine étape: la finalisation du plan communal des investissements. Une enveloppe budgétaire sera ainsi attribuée à chaque projet.

NOS QUATRE DOMAINES D'ACTION



Société



Economie et tourisme



Infrastructures
et environnement



Administration



Les pages 10 et 11 vous présentent l'essentiel du plan directeur. Le document complet est disponible sur le site web de la Commune (Rubrique: Administration, Onglet: Plan directeur).

UNE MÊME VISION, DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Le plan directeur est le fruit du travail commun du Conseil et de l'Administration avec, en premier lieu, les Chefs de service qui assument la responsabilité opérationnelle des projets. Récemment, l'organigramme communal a été revu. Objectif: clarifier les rôles. Qui fait quoi à la Commune? Présentation.



L'ESSENTIEL DU PLAN DIRECTEUR



SOCIÉTÉ

Objectifs

- Renforcer les liens sociaux en développant des projets en faveur de la jeunesse, des aînés et favorables à la santé de la population.
- Assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants et des résidents secondaires.
- Mener une politique favorable au sport et à la culture.
- Créer des lieux propices aux rencontres et disposer d'infrastructures adaptées pour la culture, le sport et les loisirs.
- Entreprendre des actions destinées à préserver le territoire et le patrimoine communal.

Quelques réalisations à la mi-législature

- Créer une place éphémère à Morgins.
- Intégrer le Bureau régional d'information et de coordination pour les seniors.
- Créer un poste d'animateur socioculturel commun aux trois Communes de la vallée.
- Créer un poste de coordinateur sport et loisirs.
- Créer un poste de chargé de projets culturels.

Quelques projets en cours

- Réviser le plan d'affectation des zones (PAZ) et le règlement communal des constructions et des zones. Essentiels, ces documents fixeront le cadre du développement de la Commune. Les projets révisés seront prochainement transmis pour préavis aux services cantonaux.
- Réaménager les centres des villages de Troistorrents et Morgins. Une fois aboutis, les projets seront présentés à la population.
- Rénover les différents biens bourgeoisiaux afin de les valoriser.



ECONOMIE ET TOURISME

Objectifs

- Mener une politique en faveur de l'économie et de la consommation locales.
- Favoriser le maintien et la création de zones dédiées aux activités commerciales et économiques.
- Accompagner et soutenir les acteurs économiques dans leur développement.
- Pérenniser le financement des activités et des infrastructures touristiques, assurer leur bon entretien et leur développement.
- Contribuer à une augmentation de l'offre hôtelière et parahôtelière.

Quelques réalisations à la mi-législature

- Acquérir les locaux permettant l'installation de l'office du tourisme à proximité de la place de Morgins (voir à ce sujet les décisions communales en début de journal).
- Acquérir des parcelles permettant l'élaboration de projets destinés à redynamiser le centre du village de Troistorrents. Les parcelles nouvellement acquises ont été intégrées à l'étude sur le développement des infrastructures publiques (voir à ce sujet les décisions communales en début de journal).
- Organiser des séances d'information et d'échange avec les acteurs économiques et touristiques. Les ateliers organisés dans le cadre du projet «Morgins Demain» et la séance d'information pour les commerçants de Troistorrents sur le réaménagement de la RC111 montrent qu'il y a un intérêt pour ce type de rencontres. Elles seront renouvelées.

Quelques projets en cours

- Assurer la mise à l'enquête publique du projet hôtelier de Pro Carraux. Avec 500 lits, ce projet est de grande importance pour l'avenir de la station de Morgins.
- Développer et moderniser les infrastructures touristiques (camping et centre sportif de Morgins).
- Définir des zones dédiées aux activités artisanales, commerciales et économiques dans le plan d'affectation des zones (PAZ). La révision en cours doit permettre de garantir le maintien de ces activités.





INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

Objectifs

- Mettre à jour et développer les outils de pilotage et de planification.
- Optimiser la gestion des ressources, notamment afin d'assurer l'approvisionnement de base de la population et un traitement adéquat des eaux et des déchets.
- Mettre aux normes, agrandir et moderniser les infrastructures publiques.
- Intégrer des principes en matière de mobilité, d'énergie et de biodiversité dans l'action communale.

Quelques réalisations à la mi-législature

- Introduire des lignes MobiChablais Monthey-Chenarlier-Propéraz.
- Finaliser une convention pour un service de conseil en énergie et développement durable, en collaboration avec la Ville de Monthey (voir à ce sujet les décisions communales en début de journal).

Quelques projets en cours

- Élaborer ou mettre à jour les plans directeurs permettant le pilotage des différents secteurs de la commune avec définition des priorités et du budget lié (programme de politique énergétique, plan général d'évacuation des eaux, plan directeur de distribution d'eau potable, plan des équipements, plan directeur de mobilité).
- Mener une étude pour le développement de nos infrastructures publiques, comprenant notamment les structures d'accueil de l'enfance, l'école et l'EMS (voir à ce sujet les décisions communales en début de journal).



ADMINISTRATION

Objectifs

- Garantir la qualité et l'efficacité du service public.
- Maintenir des finances saines.
- Être à l'écoute de la population, la tenir informée et répondre à ses besoins.
- Offrir au personnel des conditions de travail attrayantes et garantir son niveau de compétence.

Quelques réalisations à la mi-législature

- Organiser des soirées d'information et d'échange. La Commune a pour objectif d'instaurer une communication transparente et d'augmenter la participation citoyenne. Derniers exemples en date: les ateliers «Morgins Demain» et la présentation du bilan de mi-législature.
- Se doter d'une politique salariale équitable et mettre à disposition des collaborateurs des personnes de confiance en cas de conflit ou de harcèlement au travail.

Quelques projets en cours

- Disposer d'un plan directeur et d'un plan des investissements afin de fixer les priorités et maîtriser les budgets.
- Obtenir la labélisation «Valais excellence» qui atteste de l'efficacité des services communaux et du caractère durable de leurs activités.
- Réviser les règlements sur l'eau potable et les eaux usées pour assurer le financement des services auto-financés.



VOS IDÉES POUR LA COMMUNE

Les soirées consacrées au bilan de mi-législature ont donné lieu à des nombreux échanges entre citoyens, Conseillers et Chefs de service. Ci-dessous, quelques suggestions des participants et les réponses de la Commune.



... que la route de They soit fermée aux véhicules motorisés.

→ La thématique de la mobilité dans le vallon de They est intégrée au plan directeur mobilité en cours d'élaboration.



... une boîte à idées anonyme.

→ Il est déjà possible de déposer un courrier anonyme dans la boîte aux lettres située à l'entrée du bâtiment communal.

... que la Commune crée des locaux commerciaux.

→ La révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones, ainsi que l'acquisition de certaines parcelles, ont justement pour objectif le maintien ou l'implantation de commerces.

... qu'un bilan financier des gros investissements soit présenté lors des assemblées primaires / que les projets soumis à l'assemblée primaire soient au préalable présentés lors d'une séance d'information.

→ Cela va dans la sens de la volonté de transparence du Conseil.



... plus d'évènements culturels destinés au grand public et à prix abordable.

→ L'engagement d'une chargée de projets culturels va dans ce sens.

... davantage de bancs publics.

→ Cette demande est intégrée dans les projets d'aménagement des espaces publics communaux.

... la création d'une UAPE à Morgins.

→ Ce projet est en cours d'étude.



... la création d'une déchetterie à Morgins.

→ Vu les coûts qu'engendre l'exploitation d'une déchetterie, il n'est pas possible pour une Commune d'en posséder deux, sous peine de devoir considérablement augmenter la taxe de base. La piste à privilégier pour rationaliser la prise en charge des déchets reste une amélioration de l'offre en matière d'éco-points pour les déchets les plus courants.

... une subvention communale pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou pour l'achat de véhicules électriques.

→ Ces questions sont traitées dans le cadre du programme de politique énergétique.



→ Ces questions sont traitées dans le cadre du plan directeur mobilité en cours d'élaboration.

... savoir pourquoi on utilise du gravier pour déneiger les routes.

→ Il s'agit d'une alternative au sel destinée à conserver une part d'enneigement afin d'assurer le charme de notre station, tout en assurant la sécurité des usagers. Toutefois, l'entretien hivernal fait l'objet d'un suivi et des réflexions sont en cours pour déterminer les éventuelles améliorations à apporter.

... savoir pourquoi la route forestière n'est pas desservie en transports publics / disposer d'un état des lieux sur le projet de route de Fayot / que les places pour les personnes en situation d'handicap soient mieux définies / que les habitants de Morgins ne paient pas les places de parking hors saison / que la Commune propose des cartes journalières CFF / etc.

... un container à plastique à Morgins.

→ Celui-ci n'est disponible qu'à la déchetterie de Troistorrents afin de permettre au personnel communal de vérifier la conformité des déchets qui y sont déposés et de limiter ainsi les incivilités.

Pour des raisons de place, seule une partie des questions posées sont publiées. Retrouvez l'intégralité sur le site internet de la Commune (Rubrique : Administration, Onglet : Plan directeur).